



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



☆☆☆
LA RIVED
UN SERVICE
PUBLIC RENOUVELÉ

Une nouvelle gouvernance dans
le cadre du Grand-Orly Seine Bièvre

Une équipe renforcée
pour une action exemplaire

Un modèle de gestion des déchets
pour une économie circulaire

7

FAITS
MARQUANTS
2016

3

UNE STRATÉGIE
GLOBALE
D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

13

Encourager la réduction des
déchets au quotidien

Relancer la collecte sélective
avec un plan d'actions

Optimiser la valorisation des
déchets en nouvelles ressources

TRAITER ET
VALORISER :
DES PERFORMANCES
OPTIMISÉES

Synthèse des flux 2016

Centre de tri : toujours plus
de matières recyclées

Déchets occasionnels : nouveaux
objectifs de valorisation

Usine d'incinération :
de l'énergie à plein régime

21

COÛTS DE
GESTION ET
INVESTISSEMENT

31

Bilan financier 2016

Synthèse des coûts
de traitement 2016

ANNEXE
TECHNIQUE

36

ANNEXE
FINANCIÈRE

41

CRÉDITS PHOTOS : RIVED,
Antoine Lorgnier, Cécilia Garroni Parisi,
Luxigon/Bruno Rollet Architecte,
F. Boissonnet

**Ce rapport d'activité respecte
l'environnement.** Il est éco-conçu.
Nous avons optimisé la mise en page,
privilégié les couleurs de base en quadri
chromie et évité les effets métalliques.
Il est imprimé chez un professionnel
détenteur de la marque Imprim'Vert.
Les papiers de la couverture et des
pages intérieures sont 100% recyclés.
Le format est standard afin de minimiser
les pertes lors de la fabrication.



édito



Stéphanie Daumin
Présidente de la RIVED
Maire de Chevilly-Larue
1^{re} vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

Avec la naissance de la Métropole du Grand Paris et des Établissements Publics Territoriaux, 2016 aura été une année de transition institutionnelle pour les collectivités, notamment dans le domaine de la gestion des déchets.

Bien que la réforme territoriale ait entraîné la dissolution du SIEVD, la forte volonté des collectivités adhérentes de maintenir leur modèle coopératif en matière de traitement des déchets aura permis la création de notre régie publique personnalisée.

Cette nouvelle forme de coopération, construite au sein du Grand-Orly Seine Bièvre, mais conservant son autonomie de gouvernance, intervient sur un champ géographique et technique analogue à son prédécesseur et maintient les partenariats préexistants, notamment avec la SEMMARIS, le SICUCV et le Syctom.

Complexe sur les plans juridique et budgétaire, cette évolution institutionnelle n'aura pas entamé notre élan puisque les projets structurants préalablement initiés ont connu des avancées notables.

Ainsi, le Conseil d'administration a engagé la phase opérationnelle des travaux sur l'usine d'incinération, qui poursuit le double objectif de pérenniser son fonctionnement et d'améliorer sa performance énergétique.

Quant à la prévention des déchets, nous avons adopté le programme de travaux pour la création d'une recyclerie sur la commune d'Orly qui, à terme, permettra au territoire de se doter d'une structure de réemploi.

Enfin, et puisque les performances de tri peinent encore à progresser, la RIVED a lancé en coopération avec les services du territoire et des communes volontaires, un plan d'amélioration de la collecte sélective des emballages et papiers graphiques. Il s'agit ici de s'assurer que les usagers disposent des moyens et informations adéquats pour trier dans de bonnes conditions.

En somme, si le cadre évolue, notre ambition d'adapter nos outils industriels aux exigences environnementales tout en assurant un service de proximité efficace reste intacte.








FAITS MARQUANTS 2016

1

1^{er} juin

Création de la RIVED, Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis, sur décision du Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, le 12 avril 2016. La naissance de ce nouvel organisme public fait suite à la création au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris et de ses 12 Établissements Publics Territoriaux, dotés de la compétence déchets. La RIVED remplace juridiquement le SIEVD, tout en conservant les mêmes missions et le même périmètre d'intervention. Son Conseil d'administration a été installé le 23 juin.

2

23 juin

Lancement de l'opération « Fini le sac jetable, oui au sac durable », au marché du centre de Choisy-le-Roi. Distribution de sacs en papier Kraft aux commerçants et de cabas aux usagers, sensibilisation à la nécessité de passer du jetable au durable... les équipes de la RIVED ont poursuivi leur action sur les marchés du territoire jusqu'en novembre. Une manière d'anticiper et d'accompagner la suppression des sacs plastiques à usage unique à compter du 1^{er} juillet 2016, conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

3

30 juin

Séminaire « La commande publique, levier de l'économie circulaire » organisé par la RIVED au théâtre Paul Éluard de Choisy-le-Roi. Accueilli positivement par plus de 70 participants, cet événement inaugure un cycle de conférences-débats, initié par la RIVED dans le cadre de sa démarche « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » pour promouvoir et essaimer les pratiques éco-responsables au sein des villes de son périmètre.

4

28 septembre

Feu vert pour les travaux de modernisation de l'UIOM, avec la décision du Conseil d'administration de la RIVED d'affirmer la tranche conditionnelle n°1 du marché d'exploitation et de réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'usine. Après les études de conception engagées en 2016, les travaux de modernisation de l'UIOM pourront débuter dès l'été 2017.

5

30 novembre

Lancement effectif du projet de recyclerie : le Conseil d'administration acte définitivement le projet de création de ce nouvel équipement dédié au réemploi, adopte le plan de financement des travaux et autorise le lancement d'un appel à projets pour choisir l'opérateur qui en assurera la gestion. La recyclerie ouvrira ses portes au 2^e semestre 2018, sur une partie de l'actuel marché couvert d'Orly.

6

8 décembre

Signature du renouvellement de la convention de partenariat avec le Syctom.

Ce partenariat « gagnant-gagnant », opérationnel depuis janvier 2016, se poursuivra donc en 2017 dans une logique de mutualisation et d'optimisation des équipements de traitement à l'échelle métropolitaine. En 2016, 2 443 tonnes de collectes sélectives et 10 424 tonnes d'ordures ménagères provenant du territoire du Syctom ont respectivement été traitées dans le centre de tri et l'UIOM de la RIVED.

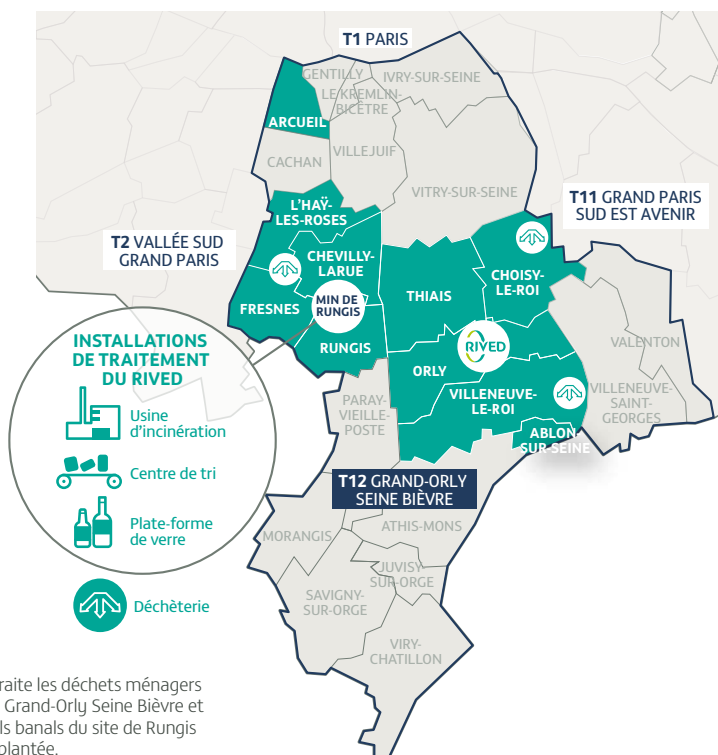




LA RIVED UN SERVICE PUBLIC RENOUVELÉ

Le 1^{er} juin 2016 est née la RIVED, Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis. Créée par le Grand-Orly Seine Bièvre, elle se substitue au SIEVD, dissout dans le cadre de la loi NOTRe. Sur la base de nouveaux statuts adaptés à la nouvelle gouvernance territoriale de la gestion des déchets, elle conserve les mêmes missions et le même périmètre d'action. Pour un service public de valorisation des déchets toujours plus performant.

LE TERRITOIRE DE LA RIVED (AU 1^{ER} JANVIER 2017)



4 MISSIONS

- **Prévenir la production de déchets**, via un Programme Local de Prévention des Déchets
- **Sensibiliser la population** au tri et à la prévention, en lien avec les villes de son périmètre et le Grand-Orly Seine Bièvre
- **Gérer un réseau** de déchèteries sur le territoire
- **Traiter et valoriser les déchets** collectés par le Grand-Orly Seine Bièvre sur les villes du périmètre de la RIVED et par la SEMMARIS sur le MIN de Rungis

10

COMMUNES
MEMBRES DU GRAND-ORLY
SEINE BIÈVRE

222 402

HABITANTS
POPULATION MUNICIPALE
INSEE AU 1^{ER} JANVIER 2016

L'UIOM de la RIVED traite les déchets ménagers de 10 communes du Grand-Orly Seine Bièvre et les déchets industriels banals du site de Rungis sur lequel elle est implantée.

Une nouvelle gouvernance dans le cadre du Grand-Orly Seine Bièvre

La RIVED a été créée et ses statuts adoptés sur délibération du Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, le 12 avril 2016.

Elle se substitue juridiquement au SIEVD, tout en conservant le même périmètre technique et géographique d'intervention. Régie « personnalisée », la RIVED est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qui garantissent l'autonomie de gestion par des organes décisionnels propres : le Conseil d'administration et le bureau exécutif.

Le Conseil d'administration de la RIVED est composé de 21 membres : le président du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre ou son représentant, 10 élus des villes de son périmètre, conseillers territoriaux et 10 conseillers municipaux des villes du territoire, non conseillers territoriaux. Cette assemblée délibérante détermine les grandes orientations et valide les décisions permettant à la RIVED d'exercer ses missions. Réunie au moins une fois par trimestre, elle est également un lieu d'information et d'échange à l'écoute des besoins et des questions des collectivités. Le bureau, seconde instance de la RIVED, réunit



Les élus du Conseil d'administration de la RIVED

autour de la Présidente 4 vice-présidents et 5 administrateurs délégués, élus parmi les membres du Conseil d'administration et chargés de domaines de compétences spécifiques.

Le Conseil d'administration

STÉPHANIE DAUMIN • Maire de Chevilly-Larue et 1^{re} vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre • Présidente de la RIVED

VICE-PRÉSIDENTS

Richard Dell'Agnola

Maire de Thiais et 3^e vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre

1^{er} vice-président pour la valorisation des emballages ménagers et papiers et de l'exploitation du centre de tri

Anne-Marie Gilger-Trigon

Maire-adjointe d'Arcueil et 4^e vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

2^e vice-présidente pour le réemploi et les ressources

Sakina Hamid

Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi et 18^e vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

3^e vice-présidente pour la valorisation des déchets occasionnels collectés en déchèteries et de l'exploitation du réseau intercommunal

Richard Doms

Conseiller municipal de Fresnes et 4^e membre supplémentaire du Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre

4^e vice-président pour la valorisation des déchets encombrants

ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS

Christiane Ransay

Conseillère municipale d'Arcueil

1^{re} administratrice déléguée à la communication

Daniel Pigeon-Angelini

Maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses

2^e administrateur délégué aux finances

Marie Chavanon

Maire-adjointe de Fresnes

3^e administratrice déléguée aux ressources humaines

Nadia Brahimi

Maire-adjointe de Choisy-le-Roi

4^e administratrice déléguée à la prévention des déchets

Françoise Sourd

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses et conseillère territoriale du Grand-Orly Seine Bièvre

5^e administratrice déléguée aux filières de responsabilités élargies des producteurs et des relations avec les éco-organismes

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIVED

Éric Grillon

Maire d'Ablon-sur-Seine et 2^e membre supplémentaire du Conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre

Cédric Tiphineaud
Conseiller municipal d'Ablon-sur-Seine

Renaud Roux

Conseiller municipal de Chevilly-Larue

Ali Id Elouali

Maire-adjoint de Choisy-le-Roi et conseiller territorial du Grand-Orly Seine Bièvre

Christine Janodet

Maire d'Orly et 7^e vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

Geneviève Bonnisseau
Conseillère municipale d'Orly

Raymond Charresson

Maire de Rungis et 6^e membre supplémentaire du conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre

Patrick Leroy
Conseiller municipal délégué de Rungis

Katarina Hamada-Larkey
Maire-adjointe de Thiais

Dominique Fossoyeux
Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi

Une équipe renforcée pour une action exemplaire

Pour concrétiser les orientations définies par les élus, une équipe d'agents administratifs et techniques s'implique au quotidien.

En 2016, elle s'est enrichie de deux chargés de mission, financés par l'ADEME pour animer le programme « zéro déchet, zéro gaspillage », et d'une chargée des déchets occasionnels. La RIVED a en outre conclu un partenariat de gestion des ressources humaines avec le Grand-Orly Seine Bièvre, dans une logique de mutualisation et d'optimisation des services.

Les services de la RIVED

Le service administratif et financier assure

- le suivi de la passation des marchés publics,
- le traitement administratif et comptable lié aux recettes et dépenses de la RIVED,
- le suivi des Ressources Humaines, en lien avec la Direction des Ressources Humaines du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le service technique

- pilote et coordonne le projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » ainsi que le Plan Local de Prévention des Déchets,
- assure le suivi de la conception, la modernisation et l'entretien des équipements de la RIVED,
- contrôle l'exploitation et les exploitants de ces équipements,
- pilote les conventions avec les éco-organismes,
- appuie les villes de son périmètre dans le cadre du Plan d'Actions pour l'Amélioration de la Collecte Sélective.

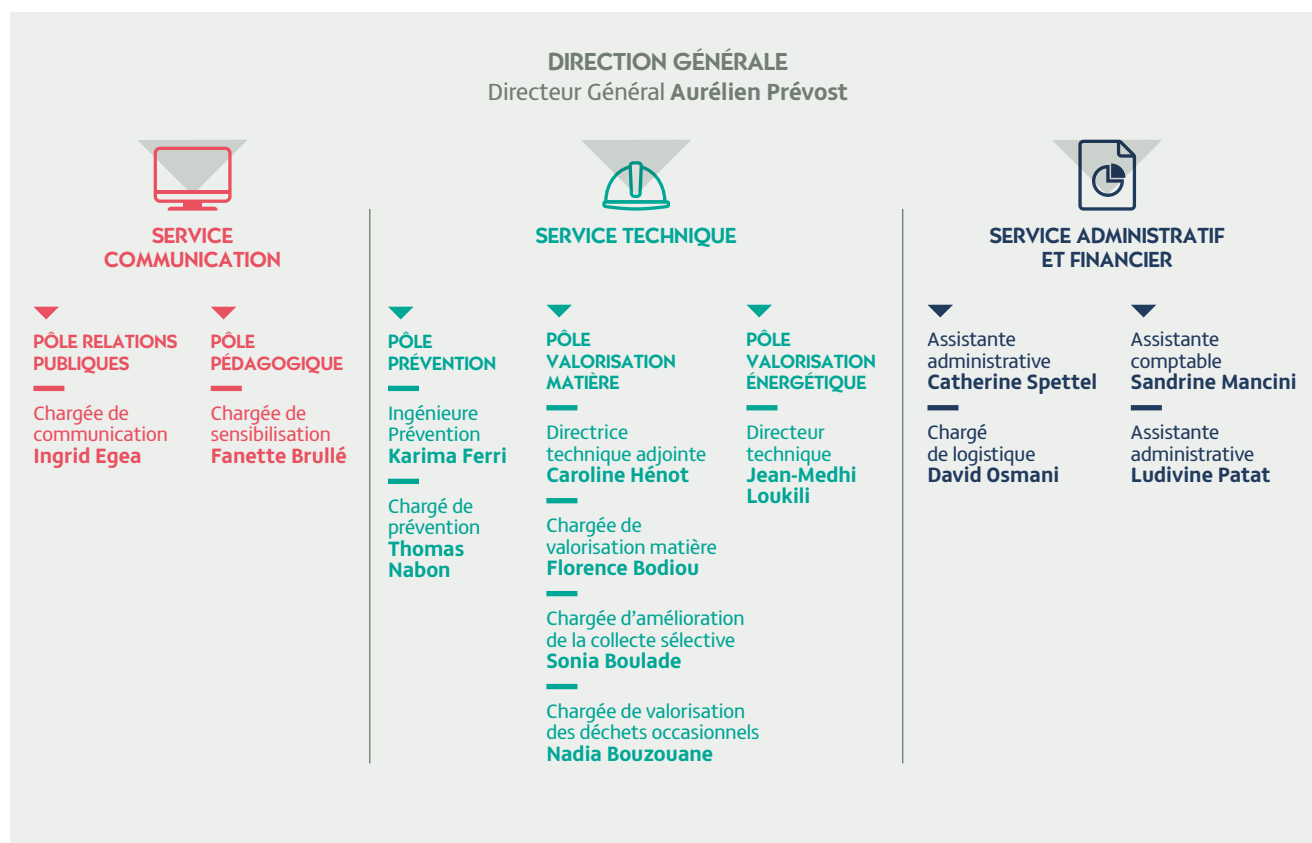
Le service communication

- propose et met en œuvre une stratégie globale de la communication,
- conçoit et réalise des outils de communication clés en main pour les villes de son périmètre,
- pilote et anime les visites pédagogiques des équipements de la RIVED,
- développe une dynamique de réseau autour de la communication.



À la suite d'une convention entre le Grand-Orly Seine Bièvre et la RIVED, nous gérons depuis le 1^{er} juin 2016 le déroulement de carrière et de paie du personnel. Nous sommes également présents pour les informer et les conseiller au quotidien.

Aurélié Leroi
Chargée des ressources humaines au Grand-Orly Seine Bièvre



Un modèle de gestion des déchets pour une économie circulaire

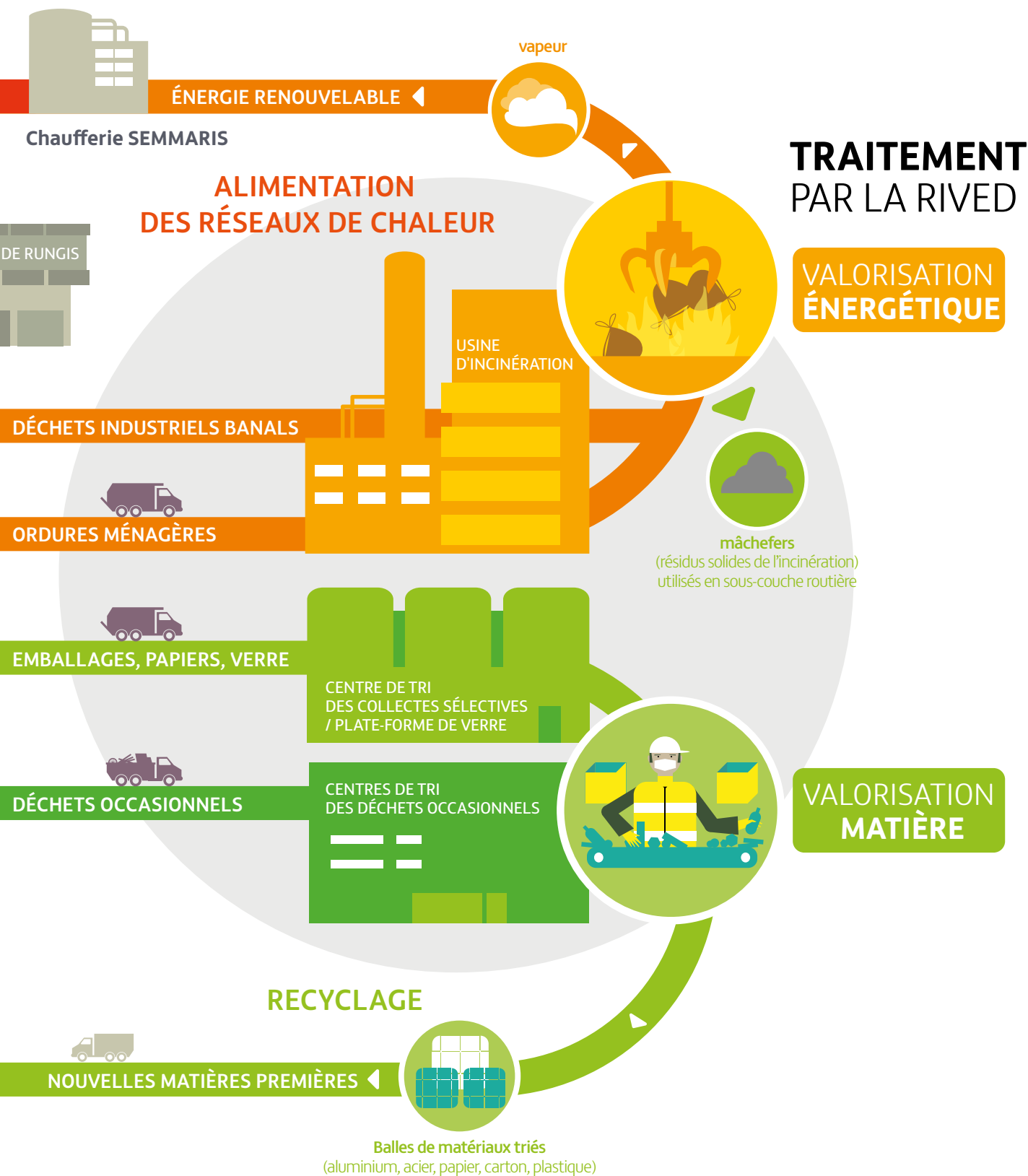
Sur le territoire de 10 communes membres du Grand-Orly Seine Bièvre, la RIVED organise la prévention et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Dans une double logique : réduction à la source et optimisation de la valorisation matière et énergétique.

COLLECTE DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

RÉDUCTION DES DÉCHETS

compostage, lutte contre
le gaspillage alimentaire,
collecte des textiles usagés









UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, la RIVED s'est engagée dans une démarche exemplaire et participative en faveur de la réduction, du réemploi et de la valorisation des déchets. Tout en confortant son action historique en matière de prévention, via le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2015-2020, une nouvelle dynamique s'engage pour relancer le tri et moderniser ses équipements. En droite ligne de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



Promouvoir l'économie circulaire pour réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits et optimiser la valorisation matière et énergétique des déchets.

Piloter un programme « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » ambitieux à travers l'animation d'un COPIL et l'implication de nombreux partenaires : villes du périmètre de la RIVED, acteurs économiques (SEMMARIS, SICUCV...), chambres consulaires du Val-de-Marne (CCI, CMA...), bailleurs sociaux, associations...

Soutenir l'action territoriale et les synergies en apportant un appui aux initiatives locales, en fédérant les acteurs locaux, en accompagnant l'émergence de pratiques innovantes et exemplaires...

Depuis quelques années, la RIVED met à disposition des collectivités un jeu de l'oie géant sur le tri des déchets. Une animation ludique et pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes.

Encourager la réduction des déchets au quotidien



Le marché du centre ville de Choisy-le-Roi, l'un des plus importants d'Île-de-France, génère énormément de déchets, en particulier des emballages plastiques qui ne sont pas recyclés. Dans le cadre du plan de prévention des déchets, la distribution de cabas de courses et de sacs d'emballage papier aux commerçants, a remporté un très vif succès et a permis de sensibiliser à la fois les clients et les commerçants, et d'anticiper sur l'interdiction des sacs plastiques.

▼
Nadia Brahimi
Maire-adjointe de Choisy-le-Roi
Administratrice déléguée à la
prévention des déchets

Une démarche pionnière pour la suppression des sacs jetables

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoyait l'interdiction des sacs plastiques à usage unique au 1^{er} juillet 2016. La RIVED a pris les devants en anticipant cette mesure dès le mois de juin. Avec le soutien de l'ADEME et en partenariat avec les villes de son périmètre, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne, la Régie a déployé une opération de sensibilisation sur tout le territoire. Objectif : accompagner les commerçants, artisans et usagers dans cette transition.

Le compostage collectif en plein essor

Si l'action de la RIVED en faveur du compostage ne cesse de porter ses fruits, l'année 2016 a d'abord été marquée par l'essor des aires de compostage collectif. **6 nouvelles aires ont vu le jour**, portant à 18 le nombre d'installations en activité. Et la RIVED entend poursuivre cette dynamique en engageant notamment des partenariats avec les bailleurs

et syndics de copropriété. Parallèlement, la convention de mise à disposition de matériel a été renouvelée, portant à 100% le taux de subvention. Une mesure incitative qui s'accompagne d'une aide à la pratique : **7 sessions de formation** ont été organisées auprès de foyers candidats au compostage et 4 journées de sensibilisation dans le cadre des fêtes de villes. Soit au total 300 personnes initiées.

La lutte contre le gaspillage à bonne école

En 2016, la RIVED a poursuivi ses actions pour la prévention des déchets en milieux scolaire et péri-scolaire. Elle a notamment accompagné la **démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire de la Ville d'Orly**, engagée à partir du 12 septembre dans ses 14 établissements de restauration collective. En partenariat avec l'association « De mon assiette à notre planète », une formation a été organisée pour sensibiliser les encadrants et animateurs de la pause déjeuner. À cette occasion, une mesure du gaspillage alimentaire et une initiation au goût ont été organisées, permettant aux animateurs de prendre la mesure des quantités

gaspillées et de faire remonter leur appréciation des repas proposés. Parallèlement, les actions en direction des structures de petite enfance du territoire ont suivi leur cours, avec notamment une subvention accordée aux crèches de Choisy-le-Roi pour relancer l'utilisation des couches lavables. Après une première expérience infructueuse en 2012-2013, l'objectif est d'identifier les freins à la pratique, d'initier le personnel et d'engager un plan d'actions en 2017.

Des aides au réemploi et à la réparation

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des initiatives locales engagé par la RIVED en 2012, plusieurs actions de promotion du réemploi et de la réparation ont été financées à hauteur de 80% en 2016.

La ville de Chevilly-Larue a bénéficié d'une subvention de 4 942 € pour l'organisation d'événements sur cette thématique :

► **Des brocantes éco-responsables** avec points de collecte dédiés au recyclage et

points « réemploi » : récupération d'objets en partenariat avec une recyclerie, stands de réparation de vélos, ateliers de customisation de petit mobilier...

► **Une Récup'Party** le 4 juin (à partir du kit événementiel mis à disposition par la RIVED), durant laquelle près de 200 personnes sont venues donner, échanger, réparer leurs vieux objets.

► **Un événement sur le réemploi et la réparation du matériel sportif**, organisé durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), du 21 au 26 novembre, en partenariat avec la recyclerie sportive de Massy-Palaiseau. Au programme : conférences, ateliers, expositions et collecte de matériel usagé.

Durant cette même semaine, la RIVED a alloué 1 100 € pour l'animation de **deux ateliers de réparation de petit électroménager à Arcueil**. Organisés à la maison de l'environnement, ils ont attiré une cinquantaine de curieux et 36 objets ont pu être réparés.

Enfin, la Régie a accordé une subvention de **12 000 € à la ressourcerie « La Mine »** à Arcueil pour augmenter ses capacités de stockage.

FOCUS



Les marchés disent oui au sac durable

Les sacs plastiques jetables sont destinés à disparaître. Et pour le faire savoir, la RIVED a concentré son action sur les marchés forains, gros producteurs de sacs plastiques.

De juin à novembre, les animations se sont succédées sur les marchés de Choisy-le-Roi, Chevilly-Larue, Orly, L'Hay-les-Roses, Thiais, et à l'Inter-marché de Villeneuve-le-Roi...

Au programme : distribution de sacs en

papier Kraft 100% recyclables aux commerçants, remise de cabas réutilisables aux clients, le tout accompagné de messages et de supports mémo. Sur son propre stand, l'équipe de la RIVED a ainsi sensibilisé nombre de visiteurs à la nécessité de passer du jetable au durable pour préserver les ressources naturelles. Une opération concrète, visible et applaudie par le public.

► **-3,2%**

DE DMA

(DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS) DEPUIS 2010 SOIT 30 % DE L'OBJECTIF DU PROGRAMME « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

► **430 000**

SACS EN PAPIER KRAFT

DISTRIBUÉS LORS DE L'OPÉRATION « FINI LE SAC JETABLE, OUI AU SAC DURABLE »

► **1 456**

COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

DISTRIBUÉS DEPUIS 2011, DONT 261 EN 2016

► **200**

PERSONNES FORMÉES AU COMPOSTAGE ET 100 PERSONNES SENSIBILISÉES DANS LE CADRE DES FÊTES COMMUNALES

REPÈRES

Compostage

Pratique permettant la transformation des déchets verts et alimentaires en un fertilisant 100% gratuit et naturel, le compost, grâce aux insectes et micro-organismes qui décomposent la matière.

Réemploi

Ce sont toutes les actions qui permettent d'allonger la durée de vie des objets : don, revente, réparation, achat d'occasion, troc... Un moyen de faire des économies, de réduire la production des déchets et de préserver les ressources naturelles.

10
ANIMATIONS ORGANISÉES
LORS DES FÊTES DES VILLES,
DONT 5 SUR LE THÈME
DE LA PRÉVENTION

SOIT
2 200
PERSONNES
SENSIBILISÉES

70
PARTICIPANTS
AU PREMIER « RENDEZ-
VOUS DE LA RIVED »

La prévention invitée aux fêtes de villes

La RIVED a de nouveau pris part aux fêtes des villes de son périmètre, précieux relais pour la communication de proximité. De mai à octobre 2016, ses équipes et prestataires ont organisés **plusieurs opérations sur le thème de la réduction des déchets** :

- une animation sur la « cuisine des restes » à la fête de la ville de Chevilly-Larue,
- une Récup'Party à l'occasion de la fête communale de Choisy-le-Roi,
- un stand de compostage lors de la fête des jardins de Rungis et de la fête du jardinier amateur de Thiais,
- une présentation de la démarche d'accompagnement du compostage collectif lors des rendez-vous de l'environnement d'Orly.

Lancement des Rendez-vous de la RIVED

Dans le cadre de sa démarche « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », la RIVED entend aussi **encourager les pratiques éco-responsables**



dans ses propres services comme dans les villes de son périmètre. Pour alimenter cette logique d'exemplarité, elle a initié en 2016 un cycle de rencontres, « Les rendez-vous de la RIVED », destiné à construire un réseau d'échange, à essayer les bonnes pratiques et à favoriser l'émergence de nouveaux modes de consommation. Il s'agit notamment d'harmoniser et d'intensifier la démarche d'achat public durable sur le territoire. Cette problématique était d'ailleurs au cœur de la première conférence-débat organisé le 30 juin 2016 au théâtre Paul Éluard de Choisy-le-Roi.

FOCUS



« La commande publique, levier de l'économie circulaire »

Tel était le thème du premier Rendez-vous de la RIVED auquel les élus et agents du territoire de la RIVED (et au-delà), ont répondu présents. Les exposés et échanges ont notamment porté sur le nouveau code des marchés publics, entré en vigueur le 1^{er} avril 2016, et sur les moyens à mettre en œuvre pour l'appliquer et faire de la commande publique un véritable levier de l'économie circulaire. Les acheteurs publics ont

en effet un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer l'offre des fournisseurs, transformer les marchés et favoriser l'émergence de nouvelles filières. Alors comment agir de manière éco-responsable ? Avec quels moyens ? Des spécialistes de renom sont venus apporter leur éclairage et échanger avec les 70 participants présents. Une réussite pleine de promesse pour les prochains rendez-vous de la RIVED en 2017.

Relancer la collecte sélective avec un plan d'actions



Des pré-diagnostic pour un plan de relance

Face à la stagnation des ratios de collecte sélective et à la hausse des refus de tri sur son territoire, la RIVED s'est engagée en 2016 dans un plan de relance. Des pré-diagnostic ont été réalisés et présentés à chaque commune fin 2016 et début 2017. Assortis d'une estimation des économies potentielles, **ils décrivent flux par flux les ratios de collecte et leur évolution**, comparativement aux moyennes de la RIVED, du Grand-Orly Seine Bièvre, de la Métropole Grand Paris et de l'Île-de-France. De quoi dégager des axes prioritaires pour établir un diagnostic détaillé, puis un plan d'actions.

Donner du sens au geste de tri

Les parcours pédagogiques des installations de la RIVED, outils essentiels de la sensibilisation des publics, ont une nouvelle fois permis à chacun de prendre conscience des volumes traités, des process de valorisation et de l'importance du geste de tri. En 2016, 36 classes élémentaires, 5 groupes d'adultes ont ainsi visité le centre de tri, et 10 classes de collégiens ont également découvert l'usine d'incinération.

Autre levier important : **les animations sur le thème du tri des déchets** lors des fêtes de villes. Une animation spécifique a été organisée lors d'un nettoyage de quartier à Fresnes et un jeu de l'oie géant sur le tri lors des journées de l'environnement de Villeneuve-le-Roi, de la fête de l'environnement et de la transition d'Arcueil et lors de l'inauguration des tri-bornes rue Calmette à Orly.

À cela s'ajoute **la formation des ambassadeurs du tri** en faveur de l'émergence d'un véritable réseau local. En 2016, la RIVED a ainsi organisé une session de trois jours, en partenariat avec l'organisme Verdicté, spécialiste de la question. L'occasion pour les 10 ambassadeurs du tri participants de développer une culture commune et d'échanger leurs expériences.

Déchèteries : un accès simplifié pour les usagers

Alors que la création des badges d'accès en déchèteries nécessitait auparavant un à deux mois d'attente, ils pourront désormais être créés immédiatement sur place auprès du gardien. Outre son effet incitatif, ce changement, mis en œuvre dès 2017, permettra à la RIVED d'améliorer le suivi et le contrôle des badges.

1 050

VISITEURS DANS LES
INSTALLATIONS DE LA RIVED
DONT 900 ENFANTS

10

AMBASSEADEURS
DU TRI FORMÉS SUR
LE TERRITOIRE EN 2016

FOCUS

Une démarche de relance en 4 temps

Initiée en 2016, cette démarche de la RIVED se déroule, commune par commune, en quatre étapes :

- présentation d'un pré-diagnostic aux communes,
- réalisation d'un diagnostic terrain sur les dispositifs de collecte et d'un diagnostic communication, en partenariat avec le Grand-Orly Seine Bièvre et les bailleurs,
- co-construction d'un plan d'actions, qui pourront être accompagnées par la RIVED et servir de base à une candidature du Grand-Orly Seine Bièvre au prochain appel à projet d'Eco-Emballages, prévu début 2018,
- suivi des actions.

REPÈRES

Ratio de collecte

Quantité moyenne de déchets collectés par habitant, sur la base de la population du territoire considéré.

Ambassadeurs du tri

Embauchés par les collectivités, ils ont pour mission de sensibiliser et d'informer la population aux gestes de tri, à travers différents types d'intervention : animations en milieu scolaire ou lors des manifestations locales, contrôles de la qualité de la collecte, opérations de porte à porte...

Optimiser la valorisation des déchets en nouvelles ressources



8 206 226

€ H.T

MONTANT DU MARCHÉ DE
MODERNISATION DE L'UIOM

13 000

MWH/AN

DE CHALEUR PRODUITE

UIOM de Rungis : vers une performance énergétique accrue

Depuis 2015, la RIVED poursuit **un projet de modernisation de son usine d'incinération**. Cette dernière alimente aujourd'hui les réseaux de chaleur de la SEMMARIS, de l'Aéroport de Paris-Orly et du SICUCV. Le 31 décembre 2015, elle confie au groupement GENERIS – Cabinet ROLLET architecte un marché pour « l'exploitation et la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'UIOM, intégrant la conception et la réalisation d'un bâtiment associé ». Ses objectifs :

- **pérenniser le fonctionnement de l'installation**, en remplaçant une partie du process (tubes des fours-chaudières, régulation...) ;
- **optimiser le rendement énergétique** pour qualifier l'usine en unité de valorisation énergétique (UVE), grâce à l'installation de deux économiseurs afin de récupérer la chaleur présente dans les fumées ;
- **mieux intégrer l'usine dans son environnement proche**, avec une reprise des façades et une végétalisation des abords.

Suite au lancement de la tranche ferme du marché, consacrée aux études de conception, le Conseil d'administration de la Régie a acté le 28 septembre 2016 **l'affermissement de la tranche conditionnelle n°1**. Cette dernière comprend les études préparatoires au chantier, les études d'exécution et de réalisation des travaux des structures porteuses des économiseurs, du nouveau process de l'UIOM (hors ORC) et des façades de l'UIOM existante, jusqu'à la mise en service industrielle des installations. Le début des travaux est prévu à partir du deuxième trimestre 2017.

L'affermissement de la tranche conditionnelle n°2, dédiée à la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir le process du module ORC (turbine, circuit de refroidissement, raccordement électrique...) a quant à lui été reporté. Suite à une modification de la fiscalité environnementale (Taxe générale sur les activités polluantes), des études complémentaires doivent en effet être réalisées pour évaluer la pertinence technique et économique de cet équipement complémentaire de production électrique.

Le projet de recyclerie sur les rails

2016 a marqué le lancement effectif du projet de recyclerie porté par la RIVED depuis 2010. Le Conseil d'administration, réuni le 30 novembre, l'a définitivement approuvé, au même titre que l'enveloppe financière nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement des bâtiments existants. L'activité sera en effet implantée sur une partie du marché couvert de la ville d'Orly, augmentée des locaux actuels de la RIVED.

Projet structurant de la politique de prévention des déchets de la RIVED, ce nouvel équipement permettra de détourner vers le réemploi une part des encombrants collectés en porte à porte et en déchèterie. Il viendra ainsi compléter le service public de gestion des déchets auprès des habitants du bassin versant identifié (Orly, Choisy-le-Roi, Thiais, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine).

L'année 2017 sera consacrée au lancement du marché de maîtrise d'œuvre et au choix de l'opérateur de l'Economie Sociale et Solidaire en charge de la gestion de l'activité. Les travaux de séparation entre le marché et la recyclerie seront également réalisés, grâce au financement de la Ville d'Orly, qui met aussi gratuitement à disposition la majorité des locaux.



La commune d'Orly a décidé de conventionner avec la RIVED pour une partie du marché couvert municipal et les locaux administratifs actuels de la Régie afin d'y installer une recyclerie. L'emplacement est central par rapport au territoire de la RIVED et au réseau de déchèteries et ce projet constitue un outil de développement territorial exemplaire au service de la prévention des déchets et de l'insertion sociale par l'activité économique.

▼
Geneviève Bonisseau
Conseillère municipale
de la ville d'Orly

FOCUS



La future recyclerie, illustration du concept des « 3R »

Réutiliser, Réparer, Recycler : la vocation de la future recyclerie tient en trois mots. Près de 250 tonnes d'objets y seront collectés chaque année pour être rénovés et remis en service, puis revendus à prix modique. Le plan prévisionnel d'exploitation de la recyclerie, validé par le Réseau National des Ressourceries, prévoit la création de 13 emplois, dont 10 en insertion. Entre la

rue du Docteur Calmette et la rue des Hautes Bornes, plus de 1000 m² seront occupés par les ateliers, les magasins, les espaces de déchargement, pré-tri et stockage, sans compter les locaux administratifs. Pour couronner le tout, un espace sera spécialement dédié à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement. Ouverture prévue en septembre 2018 !

LA FUTURE RECYCLERIE

► **1 M€**

D'INVESTISSEMENT, FINANCÉS POUR MOITIÉ PAR L'ADEME ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

► **PRÈS DE 1000 M² DE SURFACE**

► **242 TONNES D'OBJETS/AN DÉTOURNÉS**

► **13 EMPLOIS CRÉÉS, DONT 10 EN INSERTION**

REPÈRES

SEMMARIS

Société d'Economie Mixte (SEM) gestionnaire du Marché International de Rungis

SICUCV

Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry qui organise et contrôle le service public de distribution de chaleur à Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine.

Cycle organique de Rankine (Organic Rankine Cycle - ORC)

Ce procédé permet, via un fluide organique chauffé par l'incinération des déchets, de produire de la vapeur qui, en alimentant une turbine, génère de l'électricité.

Recyclerie

Organisme à but non lucratif, cette structure permet de remettre en état, puis de redistribuer du mobilier et des objets de la vie courante. Tout en participant à la protection de l'environnement, elle favorise la création d'emplois en insertion, dans une logique économique, sociale et solidaire.





TRAITER ET VALORISER : DES PERFORMANCES OPTIMISÉES

Les résultats d'exploitation progressent nettement en 2016. Cette année a été marquée par l'apport de nouveaux tonnages provenant du Syctom, permettant d'optimiser le fonctionnement des installations. Et les performances de valorisation sont au rendez-vous : 97,3 % des déchets traités ont été valorisés, soit un taux d'enfouissement quasi nul. Une dynamique qui devrait se poursuivre à l'avenir, avec la modernisation annoncée des équipements.



Une mutualisation des moyens de traitement

à l'échelle métropolitaine, illustrée par le traitement de tonnages provenant du Syctom, dans le cadre d'une convention renouvelée pour 5 ans.

L'exemplarité environnementale comme maître-mot,

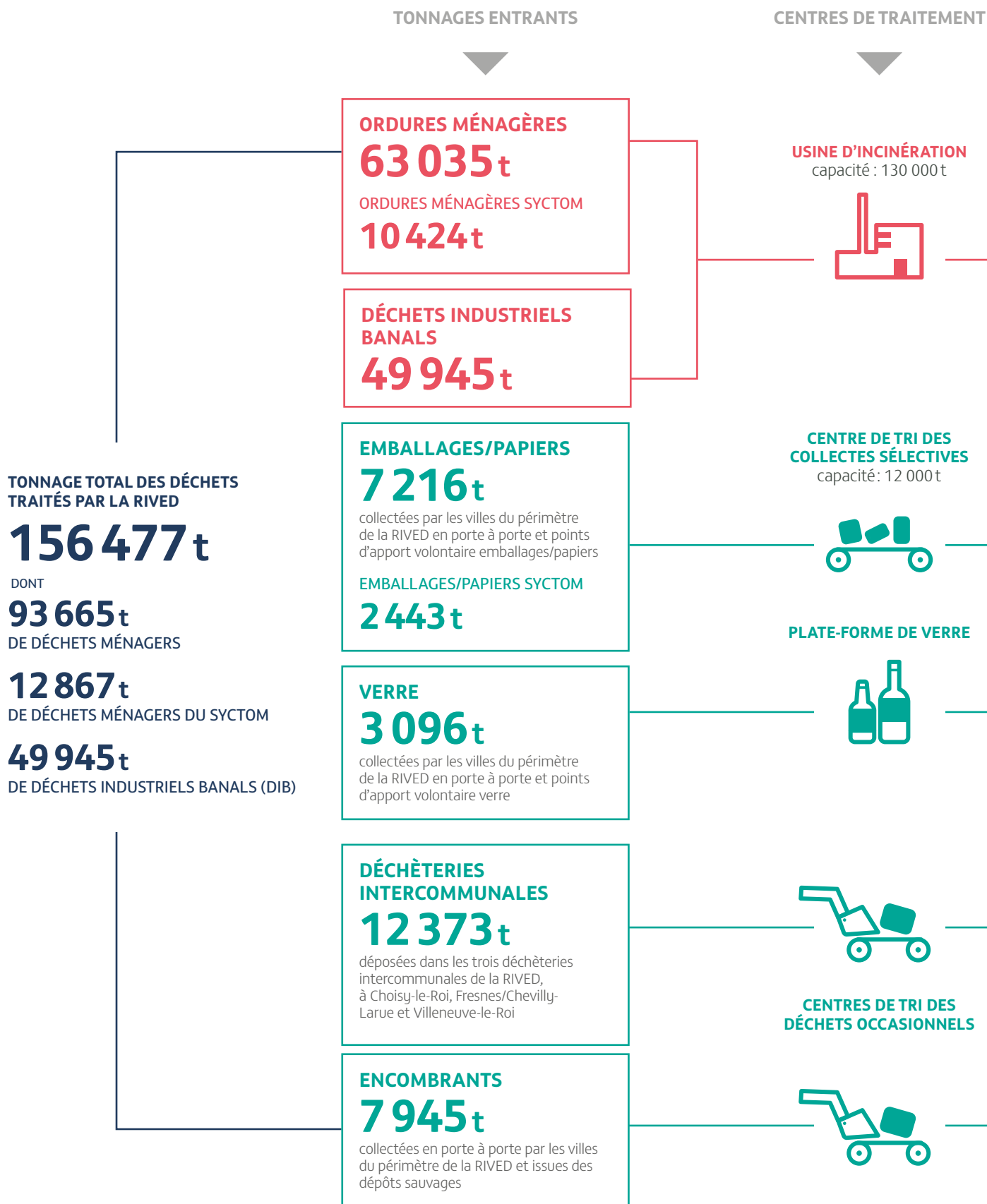
avec dès 2016, l'introduction de critères environnementaux dans les marchés d'exploitation des équipements.

Un programme de modernisation des équipements

engagé pour augmenter le rendement énergétique de l'UIOM, et adapter le centre de tri aux consignes élargies.

Les tonnages de collecte sélective apportés au centre de tri ont connu une hausse spectaculaire en 2016, sous l'effet des nouveaux apports du Syctom.

Synthèse des flux 2016



TONNAGES VALORISÉS

97,3%

des déchets traités en
2016 ont été valorisésDÉCHETS VALORISÉS SOUS FORME DE CHALEUR
ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES

50 403 t

- Matériaux récupérés 12 564 t
- Refus mis en CET 68 t

ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SYCTOM

8 335 t

- Matériaux récupérés 2 078 t
- Refus mis en CET 11 t

ISSUS DES DIB

39 936 t

- Matériaux récupérés 9 955 t
- Refus mis en CET 54 t

MATÉRIAUX TRIÉS POUR RECYCLAGE
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

5 512 t

- Refus incinérés 1 369 t

ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES DU SYCTOM

1 824 t

- Refus incinérés 429 t

VERRE

3 096 t

ISSUS DES DÉCHÈTERIES

8 478 t

- Refus incinérés 1 002 t
- Refus mis en CET 2 893 t

ISSUS DES ENCOMBRANTS

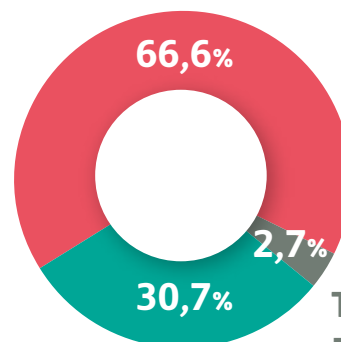
4 379 t

- Refus incinérés 2 547 t
- Refus mis en CET 1 134 t

TOTAL
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

104 021 t

ordures ménagères + déclassés + refus de tri

TOTAL
VALORISATION
MATIÈRE

47 886 t

dont les matériaux issus
de l'incinération : mâchefers,
ferreux et non-ferreux 26 tTOTAL
ENFOUISSEMENT
en centres d'enfouissement
technique (CET)

4 160 t

Centre de tri : toujours plus de matières recyclées

Des tonnages 2016 en hausse

Le centre de tri de la RIVED réceptionne les collectes sélectives de 10 communes du Grand-Orly Seine Bièvre, les cartons et les papiers provenant des déchèteries intercommunales et, pour la première fois en 2016, une part des collectes sélectives du territoire du Syctom. Ce nouvel apport, issu du partenariat conclu fin 2015, a permis une **hausse de 37% des tonnages triés**. Dans le même temps, les tonnages du territoire de la RIVED ont progressé de près de 3%. Le centre de tri a donc fonctionné à plus haut régime cette année, avec le passage de deux équipes à temps plein et la pérennisation des postes de l'après-midi. Pour autant, les collectes sélectives connaissent une relative stagnation depuis 2010, auquel le nouveau plan de relance initié par la RIVED entend remédier.

Nouveau marché d'exploitation, nouvelles améliorations

Le marché d'exploitation avec Generis (Groupe VEOLIA) a été reconduit le 1^{er} mai 2016, pour une durée minimum de 4 ans. La société s'est engagée à limiter le taux de matériaux valorisables dans les refus de tri à 6%, contre 15% précédemment, et l'objectif a presque toujours été atteint depuis le début du contrat. Ces performances se sont accompagnées de nombreuses améliorations techniques en 2016, parmi lesquelles :

- l'acquisition en mars 2016 d'un nouveau compacteur des refus de tri ;
- l'acquisition de gabarits de caractérisation permettant un tri automatique des « fines » (les plus petits déchets) sans intervention manuelle des trieurs ;

► la remise en service de la centrale d'aspiration permettant d'aspirer et de déverser directement les poussières et autres petits déchets dans un contenant de stockage ;

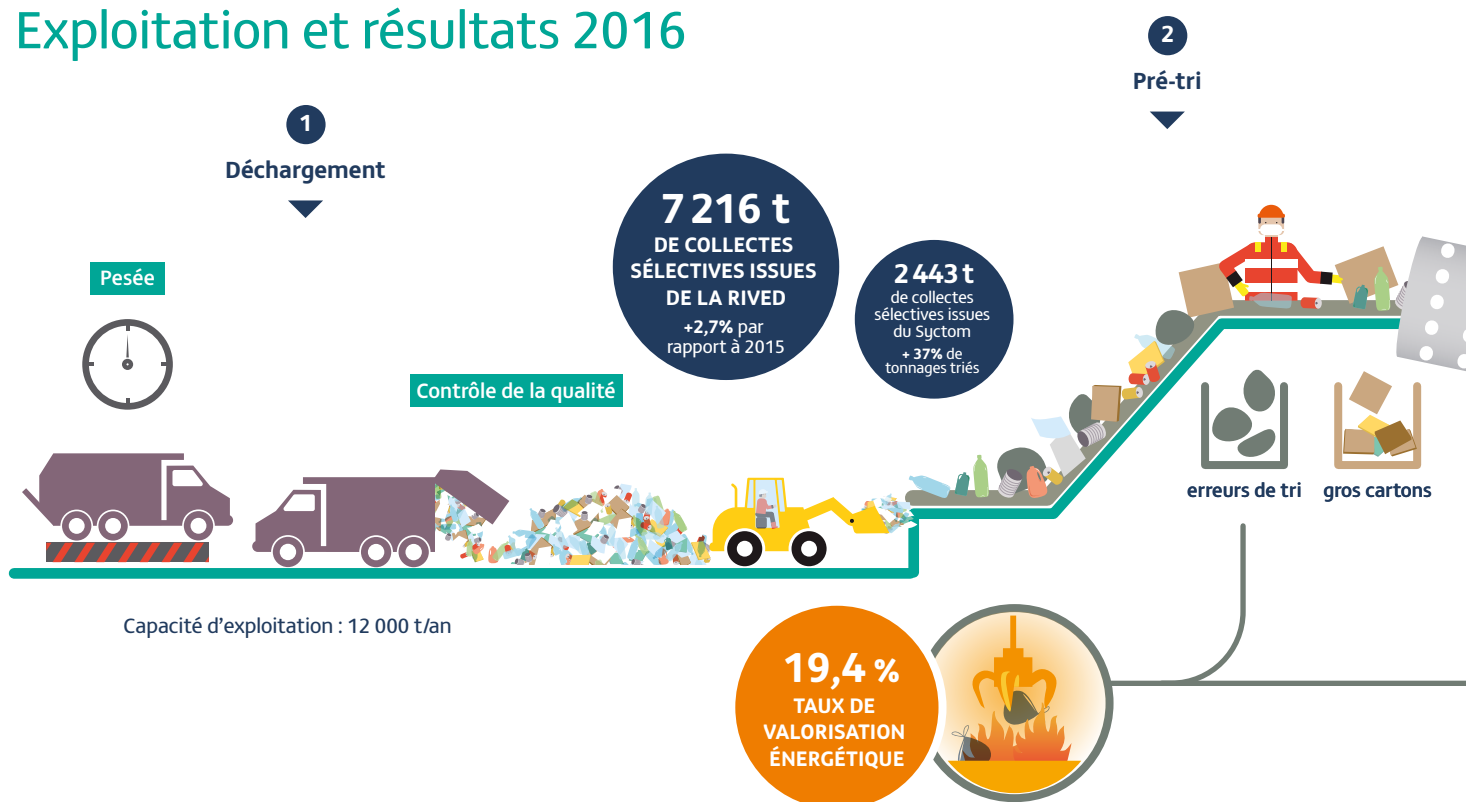
► l'installation de barres anti-basculement pour sécuriser les goulottes de réception des déchets triés.

Des conditions de travail améliorées

Tout en bénéficiant des améliorations techniques apportées, le travail des trieurs a aussi gagné en sécurité et en confort avec :

► des démarches en faveur d'une meilleure ergonomie des postes en cabine de tri, tels que la mise en place de rehausseurs à hauteur réglable fin 2016 ou encore la réalisation d'un test dans

Le centre de tri de la RIVED Exploitation et résultats 2016



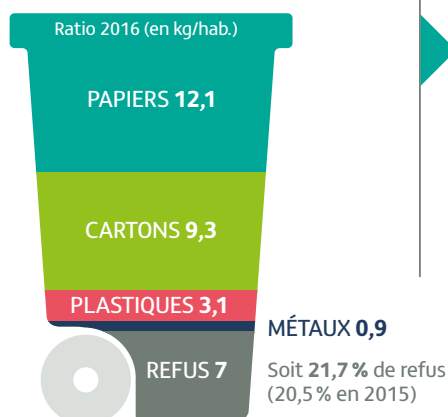
le cadre de recherches sur un exosquelette en juillet ;

► la mise en place de bacs de refus dotés d'un dispositif de vidage par gravitation, évitant toute manutention.

Une modernisation à l'étude

Construit en 2002, le centre de tri nécessite aujourd'hui d'être modernisé, plus encore dans la perspective de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques fixée d'ici 2022 par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. En perspective : des technologies plus performantes, des conditions de travail améliorées et une meilleure intégration environnementale. À cette fin, la réflexion s'est poursuivie en 2016 et des études de faisabilité sont prévues en 2017. Les travaux sont projetés à horizon 2021.

Composition des collectes sélectives d'emballages/papiers réceptionnées au centre de tri



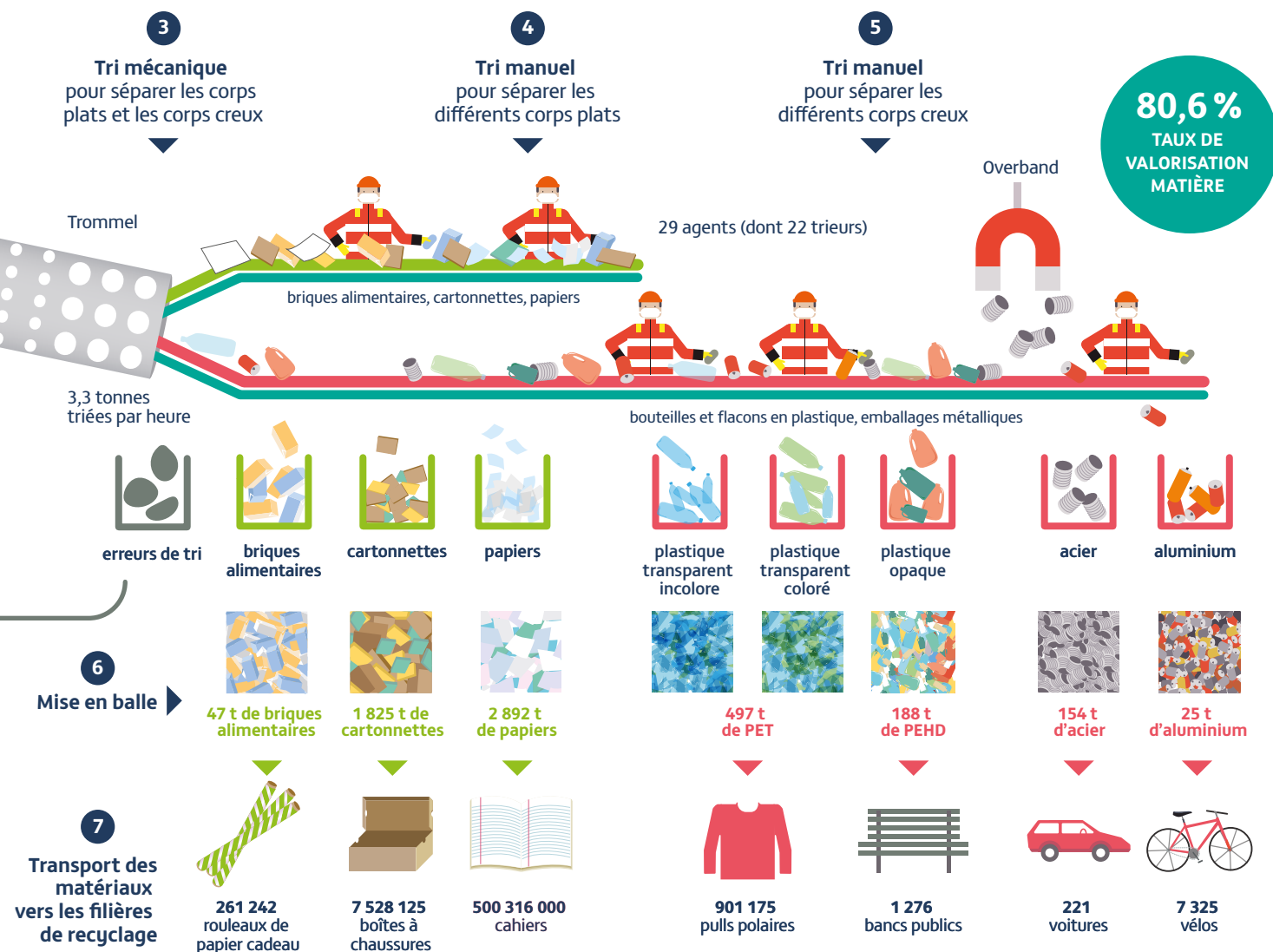
EMBALLAGES / PAPIERS

32,4

KG/HAB.
OBJECTIF PREDMA
DE 47,6 KG/HAB.

VERRE

13,9 KG/HAB.
(14,1 KG/HAB. EN 2015
OBJECTIF PREDMA 30,3 KG/HAB.)



Déchets occasionnels : nouveaux objectifs de valorisation

DÉCHÈTERIES

+ 5,5 %

DE VALORISATION MATIÈRE
(68,5%, CONTRE 63% EN 2015)

- 5% D'ENFOUISSEMENT
(23,4% CONTRE 28,3% EN 2015)

+ 3 %

DE FRÉQUENTATION
SUR LES TROIS DÉCHÈTERIES
ET 3000 NOUVEAUX BADGES
CRÉÉS CHAQUE ANNÉE

- 5% DE TONNAGES APPORTÉS,
PRINCIPALEMENT DU TOUT-VENANT

TRI DES ENCOMBRANTS

+ 7,8 %

D'OBJETS ENCOMBRANTS
APPORTÉS*

250 TONNES EN MOINS
EN DÉPÔTS SAUVAGES**

54 %

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE

32 %
TAUX DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



Des déchèteries plébiscitées et mieux contrôlées

La RIVED met à disposition des particuliers trois déchèteries à Fresnes/Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Choisy-le-Roi. En 2016, **leur fréquentation a de nouveau augmenté**, avec des apports globalement moins volumineux et mieux triés en amont. À la clé : une meilleure gestion, une valorisation optimisée et des coûts réduits pour les collectivités.

Dans le même temps, **les contrôles à l'entrée des sites**, interdits d'accès aux professionnels, ont été renforcés avec l'installation de portiques limiteurs de hauteur. Seuls les véhicules de moins de 2,50 mètres peuvent désormais passer. Le dispositif, réglable en hauteur, pourra en outre être adapté à l'avenir, en fonction des évolutions du règlement intérieur des déchèteries.

Par ailleurs, des travaux sont envisagés pour améliorer l'accueil sur site et les conditions de travail des agents, mieux valoriser les déchets entrants (avec un objectif d'au moins 35% pour le tout-venant non incinérable) et créer

des zones de réemploi pour approvisionner la future recyclerie. La mise en conformité des deux plus anciens sites, à Fresnes/Chevilly-Larue et Villeneuve-le-Roi, est également prévue, dans le cadre de la modification de la réglementation ICPE. À cette fin, un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé début 2017.

Tri des objets encombrants : un nouveau marché ambitieux

Pour traiter ce type de flux, la RIVED recourt à un centre de tri des objets encombrants extérieur. Dans la perspective du renouvellement du marché de traitement au 1^{er} mars 2017, **la société Taïs** (Bonneuil-sur-Marne) a été désignée comme titulaire. Ses objectifs de valorisation matière sont ambitieux : un taux minimum de 50% pour les encombrants et de 44% pour les dépôts sauvages. La société a également apporté d'autres propositions saluées par la RIVED, comme le transfert des inertes par voie fluviale et une extension des horaires d'ouverture du site.

* pour moitié liés aux inondations de juin à Ablon

** suite à l'arrêt des apports de la ville d'Arcueil, dotée d'un marché spécifique de traitement pour les déchets de ses services techniques

Usine d'incinération : de l'énergie à plein régime



La performance énergétique de l'UVE de Rungis s'est considérablement améliorée en 2016 avec la montée en régime de l'interconnexion avec le réseau SICUCV.

Le programme de travaux que nous venons d'engager aura pour effet de conforter cette dynamique et de pérenniser son fonctionnement pour les prochaines années.

L'opération comprend également une dimension d'insertion paysagère du site dans son environnement, lui-même en pleine mutation.

▼
Aurélien Prévost
Directeur général de la RIVED

Nouveaux apports et fonctionnement optimisé

2016 a été marquée par les premiers apports d'ordures ménagères du Suctom, soit 10 400 tonnes, dans le cadre de la convention de partenariat conclue pour 2011-2016. Cette dernière a d'ailleurs été reconduite au 1^{er} janvier 2017 pour 5 ans, selon les mêmes termes. Avec l'augmentation des tonnages réceptionnés, l'usine d'incinération a pratiquement atteint son niveau de capacité maximale en 2016. Parallèlement, avec **0% d'ordures ménagères enfouies et 100% de valorisation des mâchefers**, la RIVED s'inscrit pleinement dans les objectifs du PREDMA.

Une performance énergétique en nette hausse

En passant de **49 à 62%**, la performance énergétique en hausse de l'usine d'incinération traduit une optimisation de la fourniture d'énergie aux réseaux de chaleur. Cette progression s'explique principalement par la montée en puissance de l'interconnexion du réseau SICUCV auquel 57 616 MWh d'énergie ont été fournis en 2016 (contre 39 265 MWh en 2015).

Le dépassement du seuil réglementaire de 60% constitue une avancée notable pour l'UIOM de Rungis car elle permet désormais de qualifier les opérations de traitement réalisées sur le site de valorisation énergétique (et non plus d'élimination), au sens de la hiérarchie des modes de traitement.

Nouveau marché d'exploitation : des engagements forts

Dans le cadre du nouveau marché, devenu effectif au 1^{er} juin 2016 pour une fin prévisionnelle au 28 février 2022, Generis (Groupe VEOLIA) s'est fixé des objectifs ambitieux, tant en termes d'amélioration des conditions de travail que de performances de valorisation énergétique et matière. Parmi ses engagements : une optimisation de la capacité de traitement, une réduction des consommations, des mâchefers 100% valorisés et une valorisation des cendres bien au-delà des exigences minimales.

REPÈRES

Mâchefers

Résidus solides de l'incinération des déchets.

Performance énergétique

La performance énergétique d'une installation thermique de traitement des déchets est un indicateur traduisant la capacité de l'équipement à valoriser le potentiel énergétique présent dans les déchets. Elle est évaluée chaque année à partir d'une formule définie par le législateur, fondée sur un rapport entre l'énergie valorisée et le potentiel calorifique des déchets (tonnage x pouvoir calorifique).

Contrôle des rejets et exemplarité environnementale

Afin d'évaluer les retombées polluantes que pourrait générer l'usine d'incinération, un programme de surveillance de l'impact sur l'environnement aux abords de l'installation est réalisé une fois par an.

La campagne 2016 s'est déroulée entre novembre et janvier 2017 et a été réalisée par une société spécialisée.

Les analyses ont porté sur les poussières, les métaux (cadmium, arsenic, plomb, manganèse, chrome avec spéciations du chrome VI) et les dioxines/furanes. Cinq points de mesures ont été implantés dans des zones principalement impactées par les retombées de l'usine et trois points de mesures ont été implantés dans des zones non impactées par les retombées de l'usine. Les résultats montrent l'absence d'impact de l'usine sur son environnement proche.

Dans le même souci d'exemplarité environnementale, la RIVED veille à maîtriser au maximum les consommations d'électricité, de gaz naturel et d'eau de son installation. En 2016, elles restent contenues, après une baisse marquée en 2015.

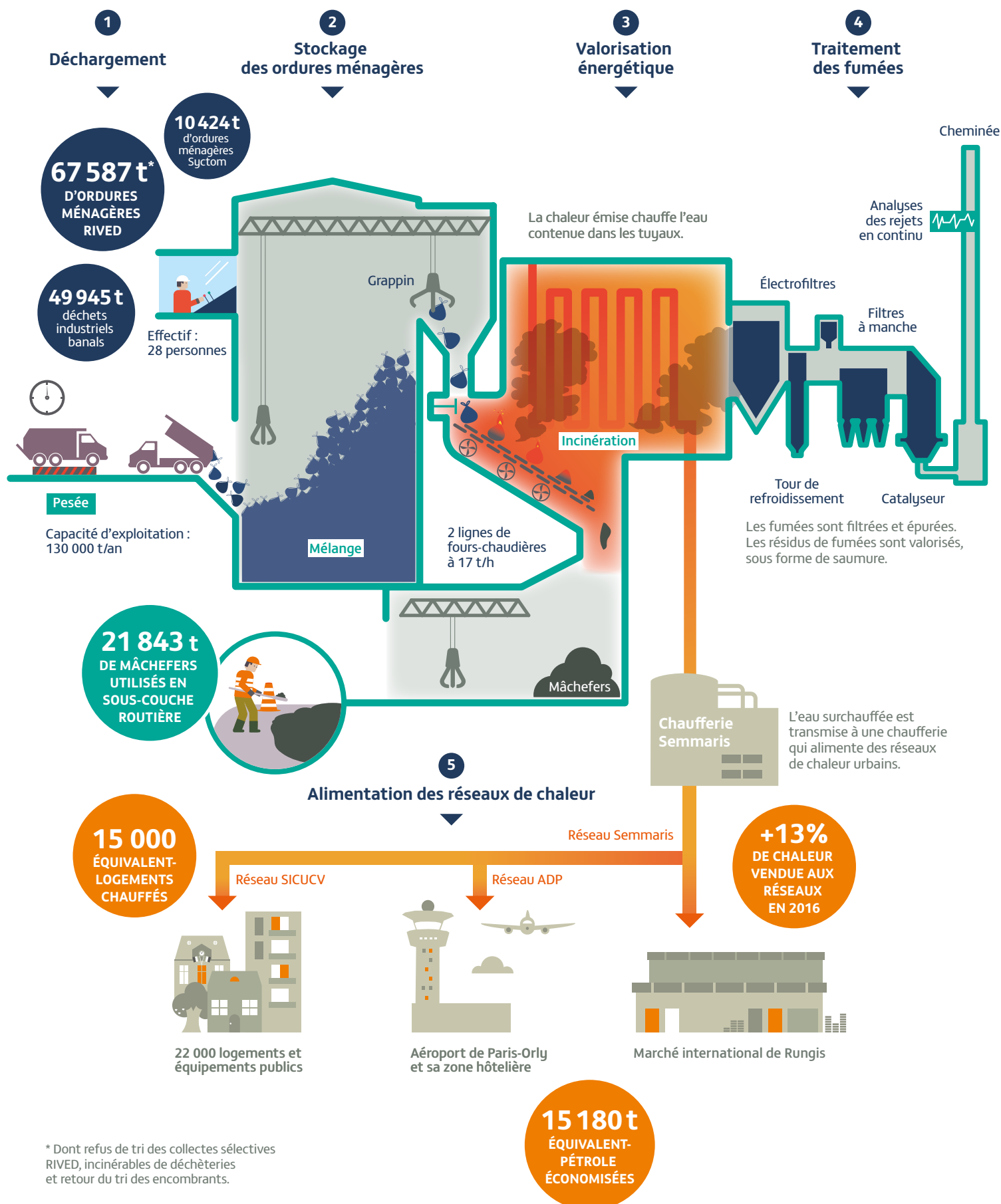


RÉSULTATS DES CONTRÔLES DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES DE L'UIOM (en mg/Nm3 à 11% d'O₂)

	Valeurs limites d'émission	FOUR 1		FOUR 2	
		début 2016	fin 2016	début 2016	fin 2016
Poussières	10	0,19	0,00	0,00	0,00
Acide chlorhydrique	10	3,41	4,92	1,40	1,45
Acide fluorhydrique	1	0,03	0,13	0,00	0,06
Dioxyde de soufre	50	3,28	2,87	0,50	0,25
Oxydes d'azote	80	75,00	64,30	65,60	33,30
Ammoniac	10	0,18	1,37	0,00	0,77
Monoxyde de carbone	50	4,70	2,90	8,10	2,80
Cadmium + thallium	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Mercure	0,05	0,00	0,00	0,01	0,00
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,5	0,08	0,02	0,05	0,01
Dioxines et furanes (en ng/Nm3)	0,1	0,00	0,00	0,01	0,00

L'usine d'incinération de la RIVED

Exploitation et résultats 2016







COÛTS DE GESTION ET INVESTISSEMENT

Dans un contexte d'évolution continue des réglementations et de forte contrainte pour les budgets des collectivités, la RIVED s'emploie à maîtriser les coûts du service public de traitement des déchets. En 2016, la baisse des dépenses de fonctionnement et la hausse des recettes liées à la valorisation d'apports extérieurs l'ont confortée dans cet objectif, tout en lui permettant de mener une politique d'investissement ambitieuse pour ses équipements.



Des recettes de fonctionnement en hausse notamment grâce aux nouveaux tonnages d'ordures ménagères et de collectes sélectives apportés par le Sycotom.

Une baisse globale des coûts de traitement par équipement et par habitant.

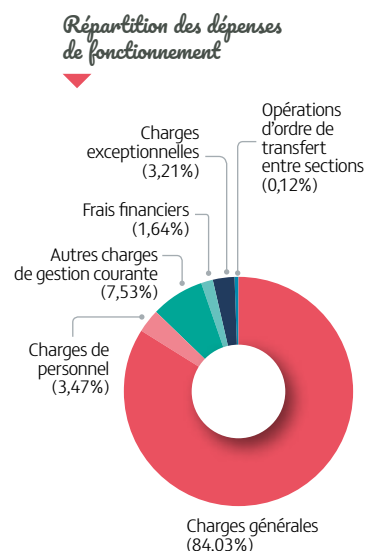
Des dépenses d'investissement maîtrisées pour moderniser et développer les équipements de traitement des déchets.

L'UIOM de la RIVED a vu sa performance énergétique augmenter de 13 % 2016. Cette dernière devrait encore progresser suite aux travaux engagés en 2017.

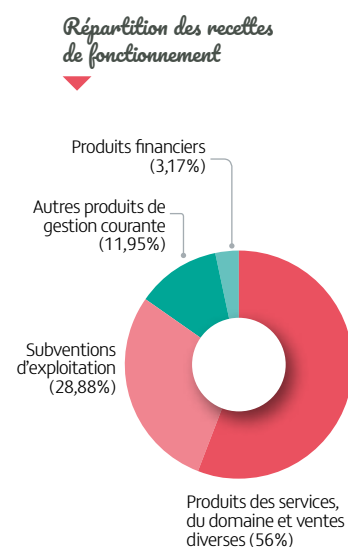
Bilan financier 2016

Fonctionnement

DÉPENSES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	ÉVOLUTION
CHARGES GÉNÉRALES	12 999 542,36 €	13 274 365,31 €	13 213 085,08 €	-0,46%
Charges de personnel	492 956,68 €	505 515,07 €	546 325,07 €	8,07%
Autres charges de gestion courante	1 085 214,40 €	3 257 915,91 €	1 184 264,85 €	-63,65%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	14 577 713,44 €	17 037 796,29 €	14 943 675,00 €	-12,29%
Frais financiers	466 973,00 €	398 230,37 €	257 450,81 €	-35,35%
Charges exceptionnelles	118 241,15 €	25 457,29 €	504 759,02 €	1882,77%
Dépenses imprévues	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	15 162 927,59 €	17 461 483,95 €	15 705 884,83 €	-10,05%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 552,23 €	19 533,93 €	18 684,01 €	-4,35%
Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	23 552,23 €	19 533,93 €	18 684,01 €	-4,35%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 186 479,82 €	17 481 017,88 €	15 724 568,84 €	-10,05%



RECETTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	ÉVOLUTION
Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 666 850,77 €	10 201 673,28 €	10 653 437,78 €	-69,39%
Impôts et taxes	738 087,28 €	742 235,41 €	354,37 €	-99,95%
Subventions d'exploitation	4 445 147,40 €	4 486 199,58 €	5 495 211,48 €	-65,21%
Autres produits de gestion courante	1 857 839,49 €	2 316 675,48 €	2 273 269,83 €	-64,29%
Atténuations de charges	- €	3 457,58 €	855,00 €	-100,00%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	16 707 924,94 €	17 750 241,33 €	18 423 128,46 €	-68,95%
Produits financiers	- €	- €	- €	
Produits financiers*	68 184,10 €	85 693,15 €	602 241,81 €	-83,56%
Reprises sur amortissements et provisions	- €	269 750,00 €	- €	-100,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	16 776 109,04 €	18 105 684,48 €	19 025 370,27 €	-69,49%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 776 109,04 €	18 105 684,48 €	19 025 370,27 €	-69,49%

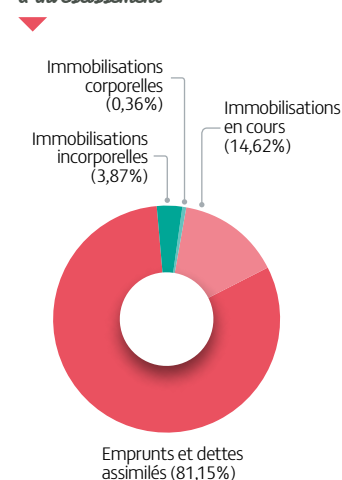


* Débits et pénalités perçus, produits exceptionnels divers

Investissement

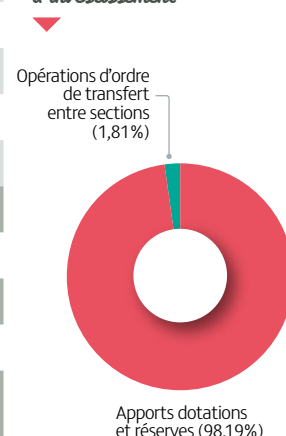
DÉPENSES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	ÉVOLUTION
Immobilisations incorporelles	10 200,00 €	4 074,16 €	72 705,00 €	+1684,54%
Immobilisations corporelles	2 601,97 €	3 368,92 €	6 840,21 €	+103,04%
Immobilisations en cours	53 202,09 €	223 691,50 €	274 610,20 €	+22,76%
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	66 004,06 €	231 134,58 €	354 155,41 €	+53,22%
Emprunts et dettes assimilés	1 508 052,07 €	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €	+3,55%
Autres immobilisations financières	796 €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES	1 508 060,03 €	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €	+3,55%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 574 064,09 €	1 703 128,01 €	1 878 356,15 €	+0,10 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 574 064,09 €	1 703 128,01 €	1 878 356,15 €	+10,29%

Répartition des dépenses d'investissement



RECETTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	ÉVOLUTION
Subventions d'investissement	- €	- €	- €	
Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €	
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	- €	- €	- €	
Apports dotations et réserves	1 395 568,91 €	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	-37,20%
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	1 395 568,91 €	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	-37,20%
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 395 568,91 €	1 618 259,21 €	1 016 297,75 €	-37,20%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 552,23 €	19 533,93 €	18 684,01 €	-4,35%
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	
Virement de la section de fonctionnement	- €	- €		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 552,23 €	19 533,93 €	18 684,01 €	-4,35%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 419 121,14 €	1 637 793,14 €	1 034 981,76 €	-36,81%

Répartition des recettes d'investissement



INDICATEURS FINANCIERS	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Recettes réelles d'exploitation	16 707 924,94 €	18 019 991,33 €	18 423 128,46 €
Dépenses réelles d'exploitation	15 044 686,44 €	15 335 682,56 €	15 201 125,81 €
Épargne de gestion courante	1 663 238,50 €	2 684 308,77 €	3 222 002,65 €
Frais financiers	466 973,00 €	398 230,37 €	257 450,81 €
Épargne brute	1 196 265,50 €	2 286 078,40 €	2 964 551,84 €
Taux d'épargne brute	7,16%	12,69%	16,09%
Remboursement du capital de la dette	1 508 052,07 €	1 471 993,43 €	1 524 200,74 €
Épargne nette	-311 786,57 €	814 084,97 €	1 440 351,10 €
Encours de la dette	12 120 556,39 €	10 238 860,48 €	8 365 284,44 €
Capacité de désendettement	10,13	4,48	2,82

Synthèse des coûts de traitement 2016

COÛT COMPLET HT

	ORDURES MÉNAGÈRES	5 897 723 €	-1,3% par rapport à 2015
	EMBALLAGES PAPIERS	2 271 633 €	+14,4% par rapport à 2015
	VERRE	82 846 €	-5,5% par rapport à 2015
	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES (HORS GRAVATS)	1 693 167 €	-3,7% par rapport à 2015
	OBJETS ENCOMBRANTS	534 318 €	+1,7% par rapport à 2015
	DÉCHETS DES PROFESSIONNELS	5 474 088 €	-1,43% par rapport à 2015

Les chiffres présentés ici sont issus de la matrice des coûts de gestion des déchets, établie selon la méthode ComptaCoût. Cette méthode permet aux collectivités de disposer d'une photographie réelle des coûts, pour chaque type de déchet pris en charge et pour chaque étape technique de gestion.

Les coûts indiqués distinguent :

- le coût complet = la somme des charges avec prise en compte de la totalité des frais de structures et des dotations aux investissements,
- le coût technique = le coût complet moins les recettes industrielles,
- le coût partagé = le coût technique moins les soutiens des sociétés agréées,
- le coût aidé = le coût partagé moins les subventions d'investissements et aides au fonctionnement,
- le coût imputé = l'ensemble des contributions perçues pour financer le service (appels de fond).

15 954 073 €

Coût complet du traitement
des déchets

+ 0,4% par rapport à 2015*

8 476 181 €

Coût aidé du traitement des
déchets, tous flux confondus

- 4% par rapport à 2015

FINANCÉS PAR



COÛT PAR HABITANT À LA
CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ

- **2 018 765 € HT** de recettes industrielles
- **372 095 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **5 267 550 € HT** de taxes et contributions des usagers

15,37 €/HAB.

2013 ► 19 €
2014 ► 20,4 €
2015 ► 19,8 €

- **986 584 € HT** de recettes industrielles
- **888 846 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **284 215 € HT** de taxes et contributions des usagers

1,62 €/HAB.

2013 ► 3 €
2014 ► 2,1 €
2015 ► 2,1 €

- **72 156 € HT** de recettes industrielles
- **14 551 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **-20 583 € HT** de taxes et contributions des usagers

-0,02 €/HAB. **

2013 ► 0,1 €
2014 ► -0,1 €
2015 ► 0 €

- **37 273 € HT** de recettes industrielles
- **46 186 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **1 448 684 € HT** de taxes et contributions des usagers

7,07 €/HAB.

2013 ► 4 €
2014 ► 6,9 €
2015 ► 7,4 €

- **0 € HT** de recettes industrielles
- **125 140 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **541 114 € HT** de taxes et contributions des usagers

2,03 €/HAB.

2013 ► 3 €
2014 ► 2,1 €
2015 ► 1,8 €

- **2 688 414 € HT** de recettes industrielles
- **0 € HT** de soutiens des éco-organismes agréés
- **2 324 143 € HT** de taxes et contributions des apporteurs professionnels



COÛT TOTAL

26,07 €/HAB.

* L'augmentation du coût complet en 2016 est due à l'augmentation des tonnages de déchets traités, notamment avec les apports du Sycotom au centre de tri. Une augmentation des recettes industrielles (vente de matériaux...) est venue compenser l'augmentation des charges, de sorte que le coût global est resté stable.

** Dans le cas du verre, les recettes (reversement des ventes de matériaux + soutiens financiers + bonification appliquée par la RIVED à ce flux) sont plus importantes que les dépenses. Le coût net de traitement HT est donc négatif, au bénéfice des collectivités et de leurs habitants.

Tonnages traités par la RIVED



COLLECTES SÉLECTIVES EMBALLAGES/PAPIERS

Tonnages entrants

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	7 028	7 216	+2,7%
Ablon-sur-Seine	232	241	+3,9%
Arcueil	610	623	+2,1%
Chevilly-Larue	634	673	+6,1%
Choisy-le-Roi	1 232	1 311	+6,4%
Fresnes	797	798	+0,1%
L'Haÿ-les-Roses	1 008	1 019	+1,1%
Orly	646	687	+6,4%
Rungis	324	316	-2,2%
Thiais	794	797	+0,4%
Villeneuve-le-Roi	743	751	+1,1%

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
CS Syctom	8	2 443	

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	32,1	32,4	+1,2%
Ablon-sur-Seine	43,5	44,7	+2,8%
Arcueil	31,3	31,6	+1,0%
Chevilly-Larue	33,8	35,6	+5,5%
Choisy-le-Roi	29,7	30,7	+3,3%
Fresnes	30,2	29,9	-0,7%
L'Haÿ-les-Roses	32,3	32,6	+1,0%
Orly	29,8	30,7	+2,8%
Rungis	56,9	56,3	-1,0%
Thiais	27,0	27,2	+0,9%
Villeneuve-le-Roi	37,6	36,7	-2,3%

Ratio de refus de tri

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016	TAUX DE REFUS EN 2015	TAUX DE REFUS EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	6,6	7,0	+7,1%	20,4%	21,7%	+5,8%
Ablon-sur-Seine	11,1	9,6	-13,5%	25,4%	21,4%	-16,0%
Arcueil	7,1	6,5	-8,5%	22,6%	20,6%	-8,7%
Chevilly-Larue	5,8	6,5	+12,1%	17,3%	18,3%	+5,5%
Choisy-le-Roi	5,8	6,6	+13,8%	19,7%	21,5%	+9,2%
Fresnes	5,2	6,5	+25,0%	17,2%	21,8%	+26,7%
L'Haÿ-les-Roses	5,4	6,8	+25,9%	16,7%	20,8%	+25,1%
Orly	6,3	7,4	+17,5%	21,2%	24,2%	+14,1%
Rungis	11,5	10,4	-9,6%	20,1%	18,5%	-8,2%
Thiais	6,5	6,2	-4,6%	24,1%	22,8%	-5,6%
Villeneuve-le-Roi	9,7	9,1	-6,2%	25,7%	24,8%	-3,7%

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016	FILIÈRES DE REPRISE LIEUX DE TRAITEMENT	RECETTES
TOTAL RIVED	5 628	5 627	+0,0%		635 811,59 €
Papiers 1.11	2 051	1 941	-5,4%	SITA. En fonction des débouchés et des cours des matériaux	243 639,97 €
Papiers 1.02	804	951	+18,3%	GENERIS. En fonction des débouchés et des cours des matériaux	100 786,28 €
Cartons	1 817	1 825	+0,4%	Emin Leydier. Nogent sur seine (10)	1 713,00 €
Briques alimentaires	84	47	-44,7%	Novatissue. Diecimo (Italie)	179 704,65 €
Acier	159	154	-3,3%	Arcelor. Aciérie de Dunkerque (59)	12 224,02 €
Plastiques	694	685	-1,2%	GENERIS. En fonction des débouchés et des cours des matériaux	90 786,30 €
Aluminium	19	25	+33,2%	Affimet. Compiègne (60)	6 957,37 €
TOTAL Matériaux évacués	5 628	7 451			
<i>Refus de tri RIVED</i>	<i>1 374</i>	<i>1 369</i>	<i>-0,4%</i>	<i>UIOM de la RIVED</i>	
TOTAL Évacuations du centre de tri	7 002	9 249	-		
TOTAL SYCTOM	-	1 824			
Papiers 1.11	-	712			
Cartons	-	596			
Briques alimentaires	-	23			
Acier	-	29			
Plastiques	-	160			
Aluminium	-	5			
Papiers 1.02	-	299			
TOTAL Matériaux évacués	5 628	7 451			
<i>Refus de tri Syctom</i>	<i>0</i>	<i>429</i>			



COLLECTES SÉLECTIVES VERRE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	3 081	3 096	+0,5%
Ablon-sur-Seine	75	61	-17,8%
Arcueil	360	389	+8,1%
Chevilly-Larue	321	311	-3,0%
Choisy-le-Roi	663	660	-0,5%
Fresnes	321	306	-4,8%
L'Haÿ-les-Roses	271	296	+9,2%
Orly	255	256	+0,6%
Rungis	155	152	-2,3%
Thiais	271	282	+4,0%
Villeneuve-le-Roi	389	367	-5,6%
<i>Entrants déchèteries</i>	<i>14</i>	<i>15</i>	<i>+5,3%</i>

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	14	14	-1,0%
Ablon-sur-Seine	14	11	-18,7%
Arcueil	18	20	+6,9%
Chevilly-Larue	17	16	-3,6%
Choisy-le-Roi	16	15	-3,4%
Fresnes	12	11	-5,6%
L'Haÿ-les-Roses	9	9	+9,1%
Orly	12	11	-2,7%
Rungis	27	27	-1,0%
Thiais	9	10	+4,5%
Villeneuve-le-Roi	13	13	-5,2%
<i>Entrants déchèteries</i>	<i>0,06</i>	<i>0,07</i>	<i>+3,8%</i>



DÉCHETS OCCASIONNELS DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Fréquentation des trois déchèteries intercommunales et dotation en badges

	FRÉQUENTATION 2015	FRÉQUENTATION 2016	ÉVOLUTION 2015/2016	DOTATION 2015	DOTATION 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	44 111	44 336	+0,5%	24 960	26 757	+7,2%
Ablon-sur-Seine	2 237	2 188	-2,2%	920	995	+8,2%
Arcueil	1 496	1 597	+6,8%	1 410	1 509	+7,0%
Chevilly-Larue	2 892	3 187	+10,2%	2 387	2 519	+5,5%
Choisy-le-Roi	6 800	6 948	+2,2%	3 193	3 673	+15,0%
Fresnes	4 401	4 534	+3,0%	3 410	3 584	+5,1%
L'Haÿ-les-Roses	6 408	6 659	+3,9%	4 360	4 602	+5,6%
Orly	2 280	2 249	-1,4%	1 378	1 564	+13,5%
Rungis	1 532	1 600	+4,4%	1 071	1 143	+6,7%
Thiais	3 645	3 416	-6,3%	2 456	2 611	+6,3%
Villeneuve-le-Roi	12 327	11 925	-3,3%	4 375	4 557	+4,2%
Non renseigné	93	33	-64,5%	-	-	-

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016	LIEUX DE TRANSFERT / TRAITEMENT
TOTAL RIVED	13 030	12 373	-5,0%	
Tout venant non incinérable	5 840	4 719	-19,2%	SEMAVAL - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
Gravats	3 678	3 730	+1,4%	SEMATERRE- Eco-site de Vert-le-Grand (91)
Bois	1 106	1 331	+20,3%	SEMAVAL - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
Déchets verts	864	976	+12,9%	SEMAVERT- Eco-site de Vert-le-Grand (91)
Tout venant incinérable	649	628	-3,2%	UIOM de la RIVED
Ferrailles	241	306	+27,1%	Société GDE - Bonneuil (94)
DEEE	189	194	+2,6%	Filières Eco-systèmes
Mobilier	162	204	+26,5%	Filières Éco-mobilier
Déchets diffus spécifiques (DDS)	128	109	-14,7%	Sté CHIMIREC - Dugny (77)
Cartons	83	86	+3,9%	Centre de tri de la RIVED
Papiers	28	28	+2,4%	Centre de tri de la RIVED
Textiles	27	30	+12,2%	Association le Relais
Verre	14	15	+5,3%	Plate-forme de la RIVED
Huiles usagées	11	9	-	Filière SHRRU par sté RODOR
Pneumatiques	6	3	-	Filière Aliapur par sté OURY (77)
Batteries	5	3	-	Sté CHIMIREC - Dugny (77)
Lampes	1	1	-	Filières Recylum
Piles	1	1	-	Filière Screlec Paris (75)



DÉCHETS OCCASIONNELS ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	4 601	4 961	+7,8%
Ablon-sur-Seine	150	269*	+79,2%
Arcueil	666	495	-25,7%
Chevilly-Larue	431	499	+15,7%
Choisy-le-Roi	719	852	+18,5%
Fresnes	502	560	+11,5%
L'Haÿ-les-Roses	686	760	+10,9%
Orly	558	584	+4,6%
Rungis	129	133	+2,9%
Thiais	761	775	+1,9%
Villeneuve-le-Roi	0	35*	-

* traitement exceptionnel supplémentaire dû aux inondations

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	23	25	+6,5%
Ablon-sur-Seine	28,2	50,0	+77,1%
Arcueil	34,1	25,1	-26,5%
Chevilly-Larue	22,9	26,4	+15,0%
Choisy-le-Roi	17,3	19,9	+15,0%
Fresnes	19,0	21,0	+10,5%
L'Haÿ-les-Roses	22,0	24,4	+10,7%
Orly	25,8	26,1	+1,1%
Rungis	22,6	23,6	+4,2%
Thiais	25,8	26,5	+2,3%

Remarque : les encombrants de certaines villes ne sont pas gérés par la RIVED

ISSUS DES DÉPÔTS SAUVAGES*Tonnages entrants*

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	3 236	2 984	-7,8%
Choisy-le-Roi	1 815	2 076	+14,3%
Orly	874	853	-2,4%

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL RIVED	25	23	-9,5%
Choisy-le-Roi	43,7	48,5	+11,0%
Orly	40,4	38,1	-5,7%

Tonnages entrants exceptionnels

	TONNAGE 2016
Arcueil	12
Chevilly-Larue	23
Fresnes	17
Thiais	3

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
Bois	3 195	3 529	+10,5%
Cartons	335	234	-30,0%
Métaux ferreux	401	237	-41,0%
Inertes	451	285	-36,9%
Films plastiques	62	95	+53,4%
TOTAL valorisation matière	4 444	4 379	-1,5%
Déchets incinérés	2 686	2 547	-5,2%
Déchets enfouis	1 107	1 134	+2,4%



ORDURES MÉNAGÈRES

Tonnages entrants

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL OMR RIVED	62 480	63 035	+0,9%
Ablon-sur-Seine	1 447	1 503	+3,9%
Arcueil	5 781	5 829	+0,8%
Chevilly-Larue	5 627	5 585	-0,8%
Choisy-le-Roi	12 644	12 942	+2,4%
Fresnes	5 860	5 922	+1,0%
L'Haÿ-les-Roses	8 365	8 542	+2,1%
Orly	6 378	6 256	-1,9%
Rungis	1 436	1 377	-4,1%
Thiais	8 134	8 195	+0,8%
Villeneuve-le-Roi	6 807	6 884	+1,1%
<i>Refus de tri CS RIVED</i>	<i>1 374</i>	<i>1 369</i>	<i>-0,4%</i>
<i>Incinérables de déchèteries</i>	<i>649</i>	<i>636</i>	<i>-2,0%</i>
<i>Retour du tri des encombrants</i>	<i>2 686</i>	<i>2 547</i>	<i>-5,2%</i>

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2015	KG/HABITANT EN 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
TOTAL OMR RIVED	285	283	-0,6%
Ablon-sur-Seine	271,5	278,9	+2,7%
Arcueil	296,1	295,2	-0,3%
Chevilly-Larue	299,6	295,6	-1,3%
Choisy-le-Roi	304,6	302,6	-0,7%
Fresnes	221,8	222,2	+0,2%
L'Haÿ-les-Roses	268,4	273,8	+2,0%
Orly	294,9	279,6	-5,2%
Rungis	252,4	244,9	-3,0%
Thiais	276,5	279,9	+1,2%
Villeneuve-le-Roi	344,1	336,1	-2,3%

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016
SEMMARIS	29 088	27 348	-6,0%
Syctom OMR et refus tri	0	10 423	-
Extérieurs DIB	29 799	22 597	-24,2%

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

	2015	2016	ÉVOLUTION 2015/2016
Performance énergétique	49,29%	56,33%	+14,3%
Chaleur produite	253 814	257 552	+1,5%
Chaleur vendue	152 955	173 459	+13,4%
Ratio chaleur vendue / chaleur produite	60%	67%	+11,8%

TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	ÉVOLUTION 2015/2016	TRAITEMENT TRANSPORT
REFIOM	880	957	+8,7%	Traitement : RESOLEST (SOLVAY) Transport : TIBI
Cendres	1 847	1 930	+4,5%	Transport et traitement MINERAL PLUS
Mâchefers en sortie usine	20 772	21 843	+5,2%	Traitement : CIDEME (TIRU) Transport : MAUFFREY

► ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

MONTANT DES SOUTIENS VERSÉS PAR LES ÉCO-ORGANISMES

Soutiens	Mode de gestion contractuel	Éco-organismes	Recettes 2015	Recettes 2016
Soutien à la valorisation des emballages ménagers	Convention (Barème E)	Eco-Emballages	1 149 420,64 €	1 210 223,90 €
Soutien à la valorisation des papiers graphiques	Convention	Ecofolio	100 000,00 €	107 888,74 €
Soutien à la valorisation des déchets d'ameublement	Convention	Eco-mobilier	152 000,00 €	197 115,85 €
Soutien à la valorisation des déchets électriques et électroniques	Convention	Eco-systèmes - OCAD3E	13 805,08 €	25 506,63 €
Soutien à la valorisation des textiles	Convention	Eco TLC	4 552,50 €	15 616,60 €
		TOTAL	1 419 778,22 €	1 556 351,72 €

► TRIER ET RECYCLER LES MATÉRIAUX

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestations	Mode de gestion contractuel	Titulaires	Dépenses 2015	Dépenses 2016
Exploitation du centre de tri des emballages ménagers	Marché public	GENERIS (groupe Veolia)	1 243 522,12 €	1 615 133,17 €
Exploitation de la plate-forme de verre	Convention SEMMARIS	COVED (Groupe SAUR)	27 000,00 €	28 400,00 €
Exploitation du réseau de déchèteries	Marché public	SEMAER (groupe Semardel)	1 157 339,25 €	1 149 013,83 €
Traitement des encombrants	Marché public	PAPREC	501 257,35 €	528 343,58 €
		TOTAL	2 929 118,72 €	3 320 890,58 €

MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Matériaux	Mode de gestion contractuel	Repreneurs	Recettes 2015	Recettes 2016
Papier - 1.11 (Journaux, Revues, Magazines)	Contrat de reprise	SUEZ	198 504,37 €	243 639,97 €
Papier - 1.02 (Gros de magasin)	Marché public (centre de tri)	GENERIS/EPR	56 592,58 €	100 786,28 €
Carton	Contrat de reprise (option filière)	EMIN LEYDIER	166 435,92 €	179 063,45 €
Briques alimentaires	Contrat de reprise (option filière)	NOVATISSUE	904,40 €	641,20 €
Plastiques	Contrat de reprise	GENERIS	122 338,40 €	90 786,30 €
Acier	Contrat de reprise (option filière)	ARCELOR MITTAL	17 218,03 €	12 224,02 €
Aluminium	Contrat de reprise (option filière)	AFFIMET	10 752,41 €	6 957,37 €
Verre	Contrat de reprise (option filière)	SAINT GOBAIN	70 176,34 €	73 324,19 €
Batteries et ferrailles	Marché public (déchèteries)	GDE	27 773,04 €	19 365,54 €
		TOTAL	670 695,49 €	726 788,32 €

PRODUITS DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT

Centres de traitement	Type de contributions	Apporteurs	Recettes 2015	Recettes 2016
Centre de tri des emballages ménagers	À la tonne traitée	EPT GOSB	934 009,63 €	963 259,16 €
Centre de tri des emballages ménagers	À la tonne traitée	SYCTOM	- €	333 066,11 €
Réseau de déchèteries	À l'habitant	EPT GOSB	1 243 240,99 €	1 368 899,95 €
Encombrants	À la tonne traitée	EPT GOSB	719 849,44 €	673 342,39 €
		TOTAL	2 897 100,06 €	3 338 567,61 €

► PRODUIRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestations	Mode de gestion contractuel	Titulaires	Dépenses 2015	Dépenses 2016
Exploitation de l'UIOM	Marché public	GENERIS (Groupe VEOLIA)	5 628 106,33 €	5 579 287,77 €
Traitement Mâchefers	Marché public	CIDEME (Groupe TIRU)	1 093 632,14 €	1 149 484,42 €
Transport Mâchefers	Marché public	MAUFFREY	280 015,23 €	293 212,83 €
Traitement Cendres	Marché public	MINERAL PLUS	279 050,83 €	288 614,94 €
Traitement REFIOM	Marché public	RESOLEST (Groupe SOLVAY)	157 758,20 €	168 946,90 €
Transport REFIOM	Marché public	TRANSPORTS TIBI	28 834,10 €	31 584,39 €
Fourniture d'eau amoniacuée	Marché public	BOREALIS	32 342,39 €	36 036,69 €
Fourniture de bicarbonate de sodium	Marché public	SOLVAY	194 685,67 €	230 376,37 €
Fourniture de coke de lignite	Marché public	OXBOW COAL	20 354,40 €	18 052,68 €
Fourniture de gaz	Marché public (SIGEIF)	GRDF (Groupe SUEZ)	164 825,76 €	146 625,61 €
		TOTAL	7 879 605,05 €	7 942 222,60 €

MONTANT DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

Matériaux	Mode de gestion contractuel	Consommateurs	Recettes 2015	Recettes 2016
Vente de chaleur	Convention de vente de chaleur	SEMMARIS	2 307 598,10 €	2 263 905,04 €
		TOTAL	2 307 598,10 €	2 263 905,04 €

PRODUITS DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT - UVE

Apporteurs	Type de contributions	Apporteurs	Recettes 2015	Recettes 2016
UIOM de Rungis - OMR	À la tonne traitée	EPT GOSB	3 782 288,66 €	3 837 432,46 €
UIOM de Rungis - OMR	À la tonne traitée	SYCTOM	11 435,26 €	862 298,44 €
UIOM de Rungis - DIB	À la tonne traitée	SEMMARIS	1 817 508,44 €	1 655 085,09 €
UIOM de Rungis - DIB	À la tonne traitée	Apporteurs extérieurs	2 297 545,31 €	1 580 974,81 €
		TOTAL	7 908 777,67 €	7 935 790,80 €

